

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Parisville tenue à la salle du conseil, le **mardi 2 avril 2024** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, maire
Madame Cathy Michel, conseillère
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller
Monsieur Samuel Castonguay, conseiller
Monsieur Jason Tousignant, conseiller
Monsieur Mathieu Perreault-Soucy, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur René Guimond.

Sont également présents :

Monsieur Renaud Labrecque, directeur général et greffier-trésorier
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances
 - 5.1 Revenus
 - 5.2 Dépenses
6. Avis de motion, projets de règlements et adoption
 - 6.1 Avis d'adoption - Règlement 412-2024 abrogeant le règlement 386-2021 sur l'usage de l'eau à partir du réseau de distribution
 - 6.2 Avis d'adoption - Règlement 413-2024 abrogeant le règlement 406-2023 fixant les taux de taxation 2024
 - 6.3 Avis de motion - Règlement 414-2023 abrogeant le règlement 408-2023 relatif à la tarification pour les biens et services municipaux
7. Appel d'offres public SEAO - Service d'entretien des pelouses 2024 à 2026
8. Appel d'offres sur invitation - Plan et devis pour les travaux de réfection des conduites d'aqueduc et sanitaire - Route 265
9. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Demande de soutien financier - Volet PPA-CE et PPA-ES
10. CITAM - Système d'alertes et de notifications de masse - Renouvellement de l'entente de services
11. Octroi de contrat - Plan et devis pour les travaux de réfection des conduites d'aqueduc et sanitaire - Route 265
12. Octroi de contrat - Entretien des pelouses 2024-2025-2026
13. Octroi de contrat - Tests de débit des bornes-fontaines 2024
14. Camp de jour 2024 - Demande d'aide financière à la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent
15. Association de soccer Les Seigneuries (ASLS) - Demande de soutien financier 2024
16. Demande CPTAQ - Lot 6 083 623 rang Saint-Joseph
17. Distribution d'arbres par l'Association forestière du sud du Québec 2024
18. Rapport des élus
19. Correspondances
20. Varia
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, le maire ouvre la séance.

52-04-24

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

53-04-24

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Perreault-Soucy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le procès-verbal du 12 mars 2024 soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

ADOPTÉE

5. FINANCES

5.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 811 393.24 \$, incluant les revenus de perception.

54-04-24

5.2. DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la municipalité:

Mars 2024

- FOURNISSEURS: 152 811.28 \$
- SALAIRES: 22 345.70 \$

ADOPTÉE

6. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENTS ET ADOPTION

55-04-24

6.1. AVIS D'ADOPTION - RÈGLEMENT 412-2024 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 386-2021 SUR L'USAGE DE L'EAU À PARTIR DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 12 mars 2024 par Jason Tousignant, conseiller #5, qu'un projet de règlement fut déposé au même moment et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le règlement portant le numéro 412-2024 abrogeant le règlement 386-2021 sur l'usage de l'eau à partir du réseau de distribution soit adopté tel que rédigé et qu'il soit consigné dans le livre des règlements de la Municipalité de Parisville.

ADOPTÉE

56-04-24

6.2. AVIS D'ADOPTION - RÈGLEMENT 413-2024 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 406-2023 FIXANT LES TAUX DE TAXATION 2024

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 12 mars 2024 par Mathieu Perreault-Soucy, conseiller #6, qu'un projet de règlement fut déposé au même moment et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Michel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le règlement portant le numéro 413-2024 abrogeant le règlement 406-2023 fixant les taux de taxation 2024 soit adopté tel que rédigé et qu'il soit consigné dans le livre des règlements de la Municipalité de Parisville.

ADOPTÉE

6.3. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 414-2023 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 408-2023 RELATIF À LA TARIFICATION POUR LES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX

Je, Jean-François Bienvenue, conseiller #3, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 414-2024 abrogeant le règlement 408-2023 relatif à la tarification pour les biens et services municipaux. Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

57-04-24

7. APPEL D'OFFRES PUBLIC SEAO - SERVICE D'ENTRETIEN DES PELOUSES 2024 À 2026

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des pelouses est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire utiliser la plateforme SEAO afin de publier l'appel d'offres pour le contrat d'entretien de pelouses malgré le montant inférieur au seuil obligatoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire obtenir des soumissions pour l'année 2024,
2025 et 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Perreault-Soucy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la publication du 14 février 2024 par le directeur général sur la plateforme SEAO afin d'obtenir des soumissions pour l'entretien des pelouses pour les trois prochaines années, soit de 2024 à 2026, et de nous soumettre les résultats séance tenante.

La date limite pour le dépôt des soumissions était le 22 mars 2024 à 16h00.

ADOPTÉE

58-04-24

8. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - PLAN ET DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DES CONDUITES D'AQUEDUC ET SANITAIRE - ROUTE 265

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville a reçu une promesse de subvention dans le cadre du programme PRIMEAU 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire obtenir des offres de services pour les plans et devis des travaux liés à cette subvention;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a débuté dans les dernières semaines;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Samuel Castonguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser, de façon rétroactive, le directeur général à procéder à l'appel d'offres sur invitation pour les services de plans et devis pour le projet de réfection des conduites sur la route 265.

D'approcher au moins deux soumissionnaires et de nous soumettre les résultats en conseil séance tenante.

L'appel d'offres sur invitation se terminait le 22 mars 2024 à 16h00.

ADOPTÉ

59-04-24

9. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - VOLET PPA-CE ET PPA-ES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville désire apporter des améliorations à son réseau routier municipal afin d'en assurer la longévité et la sécurité;

CONSIDÉRANT QU' une subvention est possible dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet PPA-CE et PPA-ES;

CONSIDÉRANT les discussions des membres du conseil à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De demander à notre député, monsieur Donald Martel, de considérer, pour une somme de 45 000\$ la Municipalité de Parisville lors de la répartition des enveloppes émergeant du programme PAVL volet PPA-CE et PPA-ES.

ADOPTÉE

60-04-24

10. CITAM - SYSTÈME D'ALERTES ET DE NOTIFICATIONS DE MASSE - RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB recommande de procéder au renouvellement de l'entente de service avec CITAM concernant le système d'alertes et de notifications de masse;

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB a contacté les 11 directions générales du regroupement régional en sécurité civile de la MRC de Bécancour afin de proposer le renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB a fait l'achat du logiciel CITAM en 2021;

CONSIDÉRANT QUE les frais annuels récurrents seront, par la suite, à même le budget du SSIRMRCB répartis par la quote-part;

CONSIDÉRANT QUE les communications faites avec le système d'alerte à la population et l'assistance 24/7 seront facturées directement aux municipalités sous le principe d'utilisateur/payeuse, et ce, dès la première année de mise en place ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville transmettra les coordonnées des citoyens et autorise CITAM à utiliser celles-ci afin de les entrer dans la base de données ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la Municipalité de Parisville autorise le renouvellement du service CITAM pour une période de 3 ans, soit 2024-2025-2026.

Que les communications faites avec le système d'alerte à la population et l'assistance 24/7 soient facturées directement aux municipalités sous le principe d'utilisateurs/payeurs.

Que le frais annuel de 1 548.92\$, plus les taxes applicables, soit repartis entre les 11 municipalités.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire "Quote-part MRC - Service incendie".

ADOPTÉE

61-04-24

11. OCTROI DE CONTRAT - PLAN ET DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CONDUITES D'AQUEDUC ET SANITAIRE - ROUTE 265

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville est allée en appel d'offres sur invitation pour la conception des plans et devis liés aux travaux de réfection des conduites sur la route 265;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour le dépôt des soumissions était le 22 mars 2024 à 16h00;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont répondu l'invitation dans les délais;

CONSIDÉRANT les offres reçues avant la date limite du 22 mars 16h00:

- Stantec..... 86 250 \$ plus les taxes applicables
- Pluritec..... 63 300 \$ plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'octroyer le contrat pour les plans et devis liés aux travaux de réfection des conduites d'aqueduc et sanitaire sur la route 265 à l'entreprise Pluritec pour un montant de 63 300.00\$ plus les taxes applicables.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire "Réfection complète du puits".

ADOPTÉE

62-04-24

12. OCTROI DE CONTRAT - ENTRETIEN DES PELOUSES 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service d'entretien des pelouses est arrivée à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a publié l'appel d'offres sur la plateforme SEAO en date du 14 février 2024;

CONSIDÉRANT les offres reçues avant la date limite du 22 mars 16h00:

- Pelouse Promachinerie 92 400\$ plus les taxes applicables
- Floracom 73 422.00\$ plus les taxes applicables
- Uni-Verdure 64 518.75\$ plus les taxes applicables
- Fabien les gazons 50 523.09\$ plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'octroyer le contrat d'entretien des pelouses pour les années 2024-2025 et 2026 à l'entreprise Fabien les gazons pour un montant total de 50 523.09\$ plus les taxes applicables.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire "Entretien et réparation garage et terrains".

ADOPTÉE

63-04-24

13. OCTROI DE CONTRAT - TESTS DE DÉBIT DES BORNES-FONTAINES 2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite réaliser des tests de débit sur ses bornes-fontaines tous les deux ans ;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de la MRC de Bécancour (SSIRMRCB) ne souhaite pas prendre ce dossier en charge cette année ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues (prix avant taxes) :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| FP Protection incendie : | Aucune soumission reçue |
| Hydra-Spec inc. : | 1 478.15 \$ |
| Protection incendie JMB : | 3 700 \$ |
| SIMO : | 2 031.50 \$ |
| Viking fire : | Aucune soumission reçue |
| Groupe Hélios : | Aucune soumission reçue |

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Perreault-Soucy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De désigner la firme Hydra-Spec inc. pour les tests de débits des bornes-fontaines au coût de 1 478.15 \$ plus les taxes applicables.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire "Entretien et réparation bornes-incendies".

ADOPTÉE

64-04-24

14. CAMP DE JOUR 2024 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MUNICIPALITÉ DE DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Parisville et Deschaillons-sur-St-Laurent désirent maintenir un service de camp de jour commun pour leurs citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville assume entièrement la coordination et le fonctionnement du Camp de jour offert aux citoyens de Parisville et de Deschaillons-sur-St-Laurent ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Samuel Castonguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De demander à la Municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent un partage des dépenses totales nettes engagées par la Municipalité de Parisville au

prorata du pourcentage de fréquentation de chacune des municipalités, selon le rapport des revenus et dépenses qui sera fourni à la fin de la saison 2024.

ADOPTÉE

65-04-24

15. ASSOCIATION DE SOCCER LES SEIGNEURIES (ASLS) - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER 2024

CONSIDÉRANT QUE l'Association de soccer Les Seigneuries (ASLS) a présenté une demande d'aide financière à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fournit gratuitement les infrastructures ainsi que l'entretien du terrain (tonte une fois/semaine);

CONSIDÉRANT QU'un montant de 375\$ est suggéré par l'ASLS;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'offrir un montant de 375\$ à l'association de soccer Les Seigneuries (ASLS) en soutien financier pour la saison estivale 2024.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le fond poste budgétaire "Volet jeunesse".

ADOPTÉE

66-04-24

16. DEMANDE CPTAQ - LOT 6 083 623 RANG SAINT-JOSEPH

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 6 083 623 désire déposer une demande d'autorisation d'agrandissement touchant une partie de ce lot à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et sur l'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Parisville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Michel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 6 083 623.

ADOPTÉE

67-04-24

17. DISTRIBUTION D'ARBRES PAR L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville désire se joindre à l'initiative "Mai le mois de l'arbre et des forêts";

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville désire devenir partenaire annuel et ainsi offrir la distribution d'arbres gratuitement à sa population;

CONSIDÉRANT QU'une demande à cet effet a été déposée auprès de l'Association forestière du sud du Québec;

CONSIDÉRANT QUE nous offrirons gratuitement du compost pour nos citoyens lors de cette même journée;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'appuyer la demande de distribution d'arbres 2024 de l'Association forestière du sud du Québec et autoriser M. Renaud Labrecque, directeur général, à déposer cette demande et à assurer la gestion du projet.

De fixer l'activité de don d'arbres au samedi 18 mai 2024 et d'en informer la population par les différents supports de communication disponibles.

ADOPTÉE

18. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

19. CORRESPONDANCES

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

20. VARIA

Nil.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

68-04-24

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance ordinaire soit levée à 20h12 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 7 mai 2024.

ADOPTÉE

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

M. René Guimond, maire

**M. Renaud Labrecque, directeur général et
greffier-trésorier**